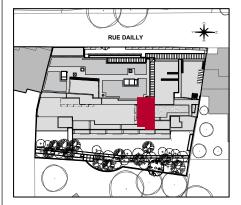






	LOT n° D07			
3P Dx	R-3/R-2	Bât D/E		

Entrée	6,60	m ²
Séjour/Cuisine	30,45	
Chambre 1	13,95	
	1 '	
Chambre 2	12,50	
Bureau	10,15	
Salle de bain	5,90	
Wc1	1,75	
Wc2	1,55	m²
Buanderie	2,80	m²
Palier	5,45	m²
SURFACE HABITABLE	91,10	m²
Terrasses	11,30	m²
TOTAL PRIVATIF	102,40	m²





DATE indice 07/11/2023 Α

NUI A 1: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

NOTA 2: Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur. NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités Page 1/1

Callebotis Seuil: 18 cm

TERRASSE

CUI Cuisson

Volet roulant GC Garde-corps EP Eau pluviale

Echelle

0.5m 1m

Aire de manoeuvre

DESIGNATION

Espace libre diamètre 1.50m

Soffites et Faux plafonds Bandeau lumineux LL Lave-linge

LV Lave-vaisselle PF Porte-fenêtre

R Réfrigérateur

VR EI Volet roulant Elec

ETEL Tableau électrique VB Volet battant PL Ch Placard Chaudière RP Robinet de puisage Volet coulissant